

Québec, le 10 octobre 2002

Envoi par courrier et par télécopieur : 644-8222

M. Pierre Michon

Ministère de l'Environnement
Édifice Marie-Guyart, 6^e étage
675, boul. René-Lévesque Est
Québec (Qc) G1R 5V7

Objet : Projet d'aménagement d'un accès à l'île René-Levasseur par Kruger
(Scierie Manic) inc.

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 18 et 19 septembre dernier sur le projet précité, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes :

- Quel est le succès de récupération d'hydrocarbures lors d'un déversement ? Pouvez-vous préciser votre réponse en comparant différents milieux aquatiques (rivière, lac, réservoir, mer) ?
- Est-ce qu'il y a des comparables à ce que représenterait le déversement d'un réservoir d'hydrocarbures près de la décharge du barrage Manic-5 ?
- Quelles sont les mesures à privilégier lorsqu'il y a un transport d'hydrocarbures en amont d'une prise d'eau potable ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Danielle Dallaire
Danielle Dallaire

Coordonnatrice du secrétariat de la commission